



# INFORMATION

Bientôt la rentrée !

Pensez à réserver vos repas de cantine avant le

vendredi 26 août 2022

Permanences à la mairie de Nizy le Comte :

- Lundi de 16h00 à 19h00
- Jeudi de 10h00 à 12h00
- Vendredi de 8h00 à 12h00 (permanence Syndicat Scolaire)
- Samedi de 11h00 à 12h00

Tel : 03.23.80.35.45

Adresse mail : [syndicatscolairenizy@orange.fr](mailto:syndicatscolairenizy@orange.fr)

Le Président,  
Laurent BRIOIS